



LBDH/ 002 /2024

Bujumbura, le 22 janvier 2024

## **DECLARATION DE LA LIGUE ITEKA RELATIF AU RAPPORT ANNUEL 2023**

1. Depuis juillet 2020, le Burundi est dirigé par des nouvelles institutions mise en place après une crise politique déclenchée par la décision du feu Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat inconstitutionnel et en violation de l'Accord d'Arusha;
2. Contrairement aux autres années où le président de la République du Burundi, son Excellence Evariste Ndayishimiye donnait de bons discours porteurs d'espoir dans le domaine des droits de l'homme et la gouvernance, cette année la plupart de ses discours contenaient des menaces d'un groupe à l'autre;
3. Les violations des droits de l'homme n'ont cessé d'augmenter et la Ligue Iteka a documenté notamment des exécutions extrajudiciaires, des assassinats ciblés, des disparitions forcées, des actes de torture et des violences sexuelles ainsi que des arrestations et détentions arbitraires.

Ainsi, au cours de cette année 2023, la Ligue Iteka a pu documenter 495 personnes tuées dont 202 cadavres retrouvés, 155 personnes victimes de VBGs dont 104 mineures et 10 femmes victimes de VSBGs, 25 cas de personnes enlevées et /ou portées disparues, 59 cas de personnes torturées et 794 cas de personnes arrêtées arbitrairement. Sur ces cas d'arrestation arbitraires figurent 360 arrestations arbitraires qui ont été dénoncés par la CNIDH lors de sa visite du cachot du commissariat municipal de Bujumbura situé en zone Buyenzi ;

4. Parmi ces victimes d'assassinat figurent 88 personnes tuées par des agents étatiques dont 16 cas d'exécutions extrajudiciaires : 41 personnes tuées par des membres de la milice Imbonerakure, 13 tuées par des administratifs, 12 tuées par des agents du SNR, 11 tuées par des militaires et 11 tuées par des policiers;
5. Ces violations, n'ont pas été épargnées les femmes et les mineurs. Ainsi, au cours de l'année 2023, au moins 61 femmes et 73 enfants ont été tués, 33 femmes et 119 mineurs victimes de VBGs dont 104 mineures et 10 femmes victimes de VSBGs , 3 femmes et 1 mineur enlevés, 7 femmes et 20 mineurs torturés, 136 femmes et 10 mineurs arrêtés arbitrairement ainsi que 23 enfants victimes de trafic des êtres humains ;
6. Les membres des partis politiques ont été visés et parmi eux figurent 35 membres du parti CNDD-FDD et 8 membres du parti CNL tués; 5 membres du parti CNL et 1 membre du parti CNDD-FDD enlevés ; 10 membres du parti CNL et 3 membres du parti CNDD-FDD torturés ; 28 membres du parti CNDD-FDD, 58 membres du parti CNL, 2 membres du parti UPRONA et 1 membre du parti MSD arrêtés arbitrairement ;



7. La Ligue Iteka a enregistré aussi **6 cas de réapparition** parmi les personnes déjà déclarées disparues dans ses rapports depuis 2017;
8. Le phénomène de cadavres non identifiés retrouvés dans différents coins du pays est toujours observé et leur inhumation précipitée par des agents de l'administration et de la police en complicité avec des éléments de la milice Imbonerakure reste très préoccupante ;

Ainsi, cette année 2023, la Ligue Iteka a documenté 202 corps sans vie, retrouvés en grande partie dans des brousses et des rivières. La plupart de ces corps possédaient des signes montrant que les victimes ont été tuées après avoir été violées, étranglées, ligotées, etc. Ce phénomène de cadavres retrouvés est inquiétant vu son nombre élevé et que des autorités administratives se pressent à faire enterrer ces cadavres sans qu'une enquête ne soit diligentée pour identifier les victimes, les mobiles et les présumés auteurs ;

9. Au cours de cette année 2023, des réunions nocturnes à huit clos et d'autres publics ont été tenus par le Secrétaire général du parti CNDD-FDD, Révérien Ndikuriyo au cours desquelles des discours de haine, des menaces de mort et d'intimidations ont été proférés à l'endroit de toute personne qui n'est pas membre du parti au pouvoir. Et au moment où , les activités du parti principal de l'opposition CNL sont suspendues par le Ministre de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, Martin Niteretse sur tout le territoire national suivi d'emprisonnement des membres et des leaders des partis de l'opposition des différents partis d'opposition, cas du président du CODEBU, le parti présidentiel a continué à mener la campagne ;
10. Des discours contradictoires et accompagnés de manque d'actions concrètes du Président Evariste Ndayishimiye ont été observés au cours de cette période ;
11. Cette année a été marquée par l'arrestation, le 14 février 2023, des 5 défenseurs des droits de l'homme de l'AFJB et de l'APDH accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale. Ils ont été libérés le 28 avril 2023 après avoir comparu devant le TGI Ntahangwa en itinérance à la prison de Mpimba. La journaliste Floriane Irangabiye qui avait été arrêtée le 30 août 2022, accusée d'atteinte à l'intégrité, a été condamnée à 10 ans de prison ferme et une amende d'un million de franc burundais le 2 janvier 2023;
12. Bien que la Ligue Iteka reste préoccupée par le tableau sombre sur la situation des droits de l'homme au Burundi ci-haut décrite, la communauté internationale semble être séduite par le gouvernement burundais et la question du Burundi est presque oublié dans les médias et journaux internationaux ;

Face à cette situation des droits de l'homme au Burundi décryptée au cours de l'année 2023, la Ligue Iteka recommande :



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

- **Au Gouvernement du Burundi** : de se ressaisir et de garantir les droits et les libertés publiques pour tous;
  - de libérer tous les prisonniers politiques et annuler tous les mandats d'arrêt émis à l'égard des membres des partis politiques de l'opposition et de la société civile;
  - de préserver la paix et la sécurité pour tous;
  - de coopérer avec les différents partenaires et mécanismes des Nations Unies dans le rétablissement de la paix au Burundi;
  - de mener des enquêtes sur toutes les violations des droits de l'homme commises dans le pays et traduire leurs auteurs en justice.
- A) Aux partis politiques :**
- d'œuvrer pour la cohabitation pacifique des jeunes affiliés aux partis politiques ;
  - s'abstenir de tout acte ou propos qui pourrait conduire à la cristallisation de positions et à l'escalade de la violence.
- B) Aux partenaires techniques et financiers :**
- de soutenir des organisations, institutions et mécanismes des droits de l'homme intervenant au Burundi;
  - d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à restaurer un Etat de droit et démocratique ;
- C) A l'PEAC, à l'Union Africaine et à l'Organisation des Nations Unies**
- de s'impliquer pleinement pour restaurer un Etat de droit et démocratique au Burundi ;
  - Veiller à ce que les victimes de violations de droits humains et leurs proches puissent obtenir pleine et entière protection ;
- D) A la CPI :**
- d'accélérer les enquêtes sur le Burundi et procéder aux inculpations qui s'imposent.
- E) A la population :**
- de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute autre sollicitation dans le sens de la violence ;
  - de dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

**Pour la Ligue Iteka**  
**Anschaire NIKOYAGIZE**



**Président**